

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE
L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction administra-
tion générale ; bureau droits collectifs.*

**ARRÊTÉ N° 369 portant dissolution du foyer du 6^e
régiment de commandement et de soutien de
Douai (Nord).**

Du 08 juin 2006.

NOR D E F T 0 6 5 1 0 9 6 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 707

*Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP,
2006, texte 25.*

LA MINISTRE DE LA DÉFENSE,

Vu le décret 81-732 du 29 juillet 1981 ⁽¹⁾ modifié, por-
tant organisation et fonctionnement des cercles et
foyers dans les armées ;

Vu le décret 91-687 du 14 juillet 1991 ⁽²⁾ modifié,
fixant les attributions des services du commissariat ;

Vu l'instruction 1831/DEF/DCCAT/ABF/AF/3 du 20
octobre 2000 ⁽³⁾ modifiée, relative à l'organisation et
au fonctionnement des foyers de l'armée de terre.

ARRÊTE :

Art. 1. Le foyer du 6^e régiment de commandement et
de soutien de Douai (Nord) est dissous à compter du 30
juin 2006.

Art. 2. Les avoirs en deniers et le matériel de cet orga-
nisme sont transférés au cercle mixte du 6^e régiment de
commandement et de soutien de Douai.

Art. 3. Le général gouverneur militaire de Metz,
commandant de la région terre Nord-Est, des forces
françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne
est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général, directeur central du commis-
sariat de l'armée de terre,*

Albert BONNENFANT.

(1) BOC, p. 3902 ; BOEM 135 et 707.

(2) BOC, p. 2549 ; BOEM 510.

(3) BOC, 2001, p. 277 ; BOEM 707.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE : *bureau
planification des ressources humaines.*

**DÉCISION N° 410/DEF/EMAT/PRH/DS portant
abrogation de textes.**

Du 09 juin 2006.

NOR D E F T 0 6 5 1 0 9 7 S

Textes abrogés :

Instruction 16321/DTAI/EG/ALAT du 09
novembre 1967 (BOC/G, p. 749 ; BOEM 770
et mention au BOEM 133).

Instruction 7834/DTAI/EG/ALAT du 12 mai
1970 (BOC/G, p. 507 ; BOEM 770 et mention
au BOEM 133).

Instruction 3914/DEF/EMAT/INS/IS du 20 octo-
bre 1981 (BOC, p. 4777 ; BOEM 771).

Instruction 5926/DEF/EMAT/INS/FG du 21
décembre 1983 (BOC, 1984, p. 941 ; BOEM
771).

Instruction 751/DEF/EMAT/BFI/IS du 28 février
1990 (BOC, p. 992 ; BOEM 771).

Instruction 1801/DEF/EMAT/BFI/IS du 21 mai
1990 (BOC, p. 1635 ; BOEM 771).

Circulaire 554/DEF/EMAT/BPRH/DS du 17
avril 1997 (BOC, p. 2448 ; BOEM 771).

Circulaire 555/DEF/EMAT/BPRH/DS du 17
avril 1997 (BOC, p. 2437 ; BOEM 771).

Circulaire 556/DEF/EMAT/BPRH/DS du 17
avril 1997 (BOC, p. 2425 ; BOEM 771).

Instruction 1106/DEF/EMAT/PRH/DS du 10
juillet 1998 (BOC, p. 2569 ; BOEM 771).

Classement dans l'édition méthodique : n.i.BOEM

*Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP,
2006, texte 26.*

Les textes mentionnés ci-après sont abrogés :

Instruction 16321/DTAI/EG/ALAT du 09 novem-
bre 1967 (BOC/G, p. 749 ; BOEM 770 et mention au
BOEM 133) relative à l'obtention des
qualifications « vol sans visibilité » de l'aviation légère
de l'armée de terre.

Instruction 7834/DTAI/EG/ALAT du 12 mai 1970
(BOC/G, p. 507 ; BOEM 770 et mention au BOEM
133) relative à l'obtention des brevets d'observateur-
pilote, de pilote et d'observateur de l'aviation légère de
l'armée de terre et son erratum du 7 mars 1983 (BOC,
p. 772).

Instruction 3914/DEF/EMAT/INS/IS du 20 octobre
1981 (BOC, p. 4777 ; BOEM 771) relative à la forma-

tion technique des sous-officiers destinés à servir dans les sections d'éclairage-renseignement.

Instruction 5926/DEF/EMAT/INS/FG du 21 décembre 1983 (BOC, 1984, p. 941 ; BOEM 771) relative à l'entraînement commando et son modificatif du 25 mai 1987 (BOC, p. 2422).

Instruction 751/DEF/EMAT/BFI/IS du 28 février 1990 (BOC, p. 992 ; BOEM 771) relative à l'instruction des tireurs servant le système d'arme Gazelle/Hot et son modificatif du 5 juillet 1993 (BOC, p. 4168).

Instruction 1801/DEF/EMAT/BFI/IS du 21 mai 1990 (BOC, p. 1635 ; BOEM 771) relative à la formation technique et à l'entraînement des tireurs au canon de 20 mm de l'aviation légère de l'armée de terre et ses modificatifs du 18 février 1991 (BOC, p. 685) et du 23 février 1993 (BOC, p.1595).

Circulaire 554/DEF/EMAT/BPRH/DS du 17 avril 1997 (BOC, p. 2448 ; BOEM 771) relative à la formation du personnel non officier du domaine « musique », nature de filière « batterie-tambour major » et son modificatif du 1er août 1997 (BOC, p.3447).

Circulaire 555/DEF/EMAT/BPRH/DS du 17 avril 1997 (BOC, p. 2437 ; BOEM 771) relative à la formation du personnel non officier du domaine « musique », nature de filière « fanfare de trompettes », et son modificatif du 1er août 1997 (BOC, p.3455) et son erratum du 25 novembre 1997 (BOC, p. 5204).

Circulaire 556/DEF/EMAT/BPRH/DS du 17 avril 1997 (BOC, p. 2425 ; BOEM 771) relative à la formation du personnel non officier du domaine « musique », nature de filière « harmonie-fanfare » et son modificatif du 1er août 1997 (BOC, p.3463).

Instruction 1106/DEF/EMAT/PRH/DS du 10 juillet 1998 (BOC, p. 2569 ; BOEM 771) relative au pilotage des natures de filières technique guerre électronique du domaine de spécialités renseignement, relations internationales, guerre électronique et à la formation individuelle de spécialité des sous-officiers des natures de filière technique guerre électronique.

Ces textes sont devenus sans objet.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

Le général, sous-chef d'état-major organisation-ressources humaines,

Louis DUBOURDIEU.